



Département du Languedoc Roussillon – Midi Pyrénées
Pays Carcassonnais – Gal du Carcassonnais

14 décembre 2020

REGISTRE DES DELIBERATIONS DU COMITE DE PROGRAMMATION

Le Comité de Programmation, dûment convoqué,
Se réunit au Domaine de Russol
à Laure Minervois
sous la présidence de
Madame Tamara RIVEL
Date de la convocation : 04/12/2020

Ayant pouvoir de vote dans le collège public : RIVEL Tamara, BRAIL Max, ARIBAUD Jean-Louis, DHUMEZ Patricia, CLERGUE Philippe, RUFFEL Henri, LACUBE Claude, TURCHETTO Aurélien

Quorum : 8/10

Ayant pouvoir de vote dans le collège privé : GOBE Bénédicte, FERRIOL Marie-Chantal, DURAND André, YVON Michel, BALDY Bertrand, MARTIN Jean-Michel, GALANTUS Jacques, HEYDORFF Michèle, ASTRE Didier

Quorum : 9/13

Sans pouvoir de vote : FOURNIL Geneviève : Mairie de Laure minervois, Nathalie et Benoit DE SOOS, LAFON Valérie / MARAIRE Céline : GAL Pays Carcassonnais.

Ordre du jour :

1. Programmation des dossiers
2. Vote en opportunité des dossiers
3. Transfert financier entre fiche action
4. Dossiers en liste d'attente et point sur la nouvelle enveloppe financière 2021 – 2022
5. Point financier sur les 6 Fiches actions / Avenant à la convention de gestion
6. Tableau récapitulatif des nouveaux porteurs de projets rencontrés entre le 05 octobre 2020 et le 07 décembre 2020 (dates des COTEC)
7. Questions diverses (coopération GAL Sud Touraine, évaluation)

1. Programmation des dossiers

PLAN DE COMMUNICATION DU DOMAINE CHATEAU L'AMIRAL

Nature des travaux : Site internet / équipement de communication / Campagne AdWords

Coût du Projet : 30 477.48€

Cofinancement : Europe : 19 505.58€ / Carcassonne Agglo : 4 876.40€ / Auto-financement : 6 095.50€

Avis instruction : Dossier complet

Etat du dossier : prêt à la programmation

Avis du Comité de programmation en opportunité du 02/03/2020 : Favorable

Note obtenue : 6.12

Avis du Comité de programmation du 14 décembre 2020 : Favorable et programmé

Les membres du comité de programmation approuvent le passage en programmation du dossier

PLAN DE COMMUNICATION DU CHATEAU D'ARGERES

Nature des travaux : Matériel de communication / communication

Coût du Projet : 21 130.00€

Cofinancement : Europe : 13 523.20€ / Carcassonne Agglo : 3 380.80€ / Auto-financement : 4 226.00€

Avis instruction : Dossier complet

Etat du dossier : prêt à la programmation

Avis du Comité de programmation en opportunité du 09/12/2019 : Favorable

Note obtenue : 5.47

Avis du Comité de programmation du 14 décembre 2020 : Favorable et programmé

Les membres du comité de programmation approuvent le passage en programmation du dossier

Animation gestion 2020

Nature des travaux : Animation et gestion du programma LEADER

Coût du Projet : 135 233.17€

Cofinancement : Europe : 108 186.52€ / Région Occitanie : 13 523.32€ / Auto-financement MOP : 13 523.34€

Avis instruction : Dossier complet

Etat du dossier : prêt à la programmation

Avis du Comité de programmation en opportunité du 14/12/2020 : Favorable

Note obtenue : 10

Avis du Comité de programmation du 14 décembre 2020 : Favorable et programmé

Les membres du comité de programmation approuvent le passage en programmation du dossier

2. Vote en opportunité des dossiers

Modernisation de la Maison d'hôtes Château de Villeneuve



Enjeux :

Faire émerger de nouveaux projets structurants spécifiques au territoire et complémentaires à la Cité de Carcassonne et aux éléments naturels d'attractivité en valorisant le patrimoine historique, en développant l'économie circulaire et en renforçant le lien rural/urbain. Développer une offre d'hébergement insolite et haut de gamme sur le territoire.

Madame et Monsieur Corinne et Yves JACQUIER ont acheté le château en avril 2020 dans des conditions peu propices (COVID) et ont entamé leur 1^{ère} saison dès juin 2020 dans des conditions encore moins propices : le château et son parc avaient été peu entretenus sur les dernières années, peu de communication...et toujours le COVID....

Cependant, les chiffres ont été très satisfaisants par rapport au contexte et les commentaires de la clientèle ont été élogieux : tout cela ne fait qu'entériner favorablement leur décision de se lancer dans cette nouvelle aventure.

Suite à la visite de Madame Ferriol, Conservatrice des objets d'art et antiquités de l'Aude, il semblerait que ce château atypique pour notre territoire, soit l'œuvre de Mr Garros, Architecte ayant réalisé beaucoup de châteaux dans le vignoble bordelais, d'où l'importance de sauvegarder cet exemplaire unique en Pays de Carcassonne.

Objectifs de ce dossier :

- Développer le chiffre d'affaire des chambres et de la table d'Hôtes.
- Valoriser le côté patrimonial du lieu.
- Développer les liens entre acteurs du territoire
- Obtenir la labellisation 4 épis après les 1ers travaux.

Modalités de mise en œuvre :

- Rénover le château en phasant les travaux : 1ère phase du projet avec le GAL : le rez de chaussée avec son hall d'accueil, sa salle à manger, son salon et la partie technique (sanitaire, buanderie) à l'aide d'un Architecte agréé Patrimoine.
- Valoriser l'histoire du château grâce à l'aide de la Conservatrice des objets d'art et antiquités Mme Ferriol et des Archives de l'Aude afin de raconter une histoire dans l'Histoire (Storytelling) aux clients.
- Mise en réseau avec les producteurs locaux de Montolieu et ses alentours pour la table d'hôtes et les artisans/artistes pour les ateliers/expos.
- Adhérer à Gîtes de France pour être accompagné dans la labellisation, la qualité et la mise à niveau constante et nécessaire pour leur type d'activités.
- Modernisation de leur site Internet et création d'une page château de Villeneuve sur les réseaux sociaux.

Résultats attendus :

- Augmentation du CA (Chambres et repas)
- Augmentation de la fréquentation de leur site Internet
- Développement de leur renommée sur les réseaux sociaux
- Les travaux réalisés sur la partie rez de chaussée respecteront le côté historique architectural du château et contribueront ainsi à en faire un lieu d'exception pour le territoire.
- Mise en confiance dans leur nouvelle activité par l'accompagnement reçu de tous les acteurs et par l'augmentation de leur activité.

Rappel du projet : Travaux

Coût du projet	29 976.10€
Leader	19 184.70€
Carcassonne Agglo	4 796.18€
Auto-financement	5 995.22€

Critères de sélection :

Principe de sélection	Critère de sélection	Éléments d'appréciation	Liste Arguments*
Hébergement attractif	Offre d'hébergement attractif et qualitatif devenant un levier économique pour notre territoire.	<ul style="list-style-type: none"> - Projet ne possédant pas d'éléments attractifs tant par la valorisation du patrimoine identitaire et historique du territoire que par le type d'hébergement ou d'architecture : 0 - Projet valorisant un bâtiment historique (château, maison de maître, presbytère, Abbaye, moulin, industriel...) ou proposant un type d'hébergement original pas (ou peu) présent sur le territoire, en lien avec les ABF et/ou le CAUE de l'Aude : 5 - Projet répondant au critère précédent avec soit une classification reconnue par un organisme compétent de niveau 4 à 5 épis/*, soit une reconnaissance par un organisme compétent d'un niveau de très haut de gamme tant en termes de confort qu'en services associés : 10 	Château style Garros, peu fréquent dans l'Aude : voir argumentaire de Marie Chantal Ferriol
Renforcer les liens sur le Carcassonnais pour un développement équilibré du territoire	Insertion dans un réseau d'acteurs formel ou informel à l'échelle du territoire ou la participation à un cluster existant.	<ul style="list-style-type: none"> - Pas d'appartenance à un réseau : 0 - Appartenance à 1 réseau d'acteurs ou à 1 cluster : 5 - Appartenance à un réseau d'acteurs et à un Cluster : 10 	Attestations Gîtes de France et OT Gd Carcassonne

Développer l'économie sur le Carcassonnais	Maintien ou création d'emplois	- Pas d'emplois salariés : 0 - Maintien d'au moins 1 emploi : 5 - Création d'emplois : 10	Attestation sur l'honneur
Préserver l'environnement	Approche environnementale du projet et respect des documents cadre du territoire	- Le projet ne fait référence aux documents cadres du territoire et n'a pas d'approche environnementale : 0 - Le projet a une approche environnementale ou respect des documents cadre du territoire : 5 - Le projet a une approche environnementale et fait référence aux documents cadre du territoire : 10	Voir note approche environnementale et lieu d'hébergement atypique pour le territoire correspondant aux documents cadre.

Résultat du vote : (17 personnes votantes) :

Votants	Note	Votants	Note
1	8.75	11	8.75
2	8.75	12	8.75
3	8.75	13	8.75
4	10	14	7.5
5	8.75	15	7.5
6	8.75	16	8.75
7	7.5	17	8.75
8	6.25		
9	8.75	Total	143.75
10	8.75	/ 17	8.45

Rappel : Un projet dont la note finale moyenne serait en dessous de 2 sera automatiquement éliminé. Si celui-ci correspond à la stratégie du GAL, il pourra toutefois être retravaillé par le porteur de projet en fonction des préconisations du comité technique et du comité de programmation pour être présenté une nouvelle fois.

Avis des membres du COTECH : Contacter « Le Préau » rue de Verdun à Carcassonne pour les aides aux économies d'énergie (chauffage, isolation fenêtres...).
Délai d'instruction un peu long du fait de la nécessité de voter le budget 2021 : Florence Crouzat, Carcassonne Agglo voit comment elle peut atténuer ce temps d'attente : l'idéal serait de réaliser les travaux AVANT la saison touristique 2021.

Suite au vote, le projet est approuvé à l'unanimité.

Plan marketing Office de tourisme de la Montagne Noire

Enjeux :

L'Office Intercommunal de Tourisme de la Montagne Noire a pour mission la promotion de l'ensemble du territoire de la Communauté de Communes de la Montagne Noire. Le tourisme prend une part prépondérante dans l'économie locale et est essentiel au développement de notre territoire. Aujourd'hui, force est de constater que le marketing est un enjeu essentiel pour les destinations touristiques et il nous paraît essentiel de travailler sur un plan marketing afin de promouvoir notre destination de manière efficace. Le virage numérique nécessite également le développement et la mise à jour d'outils numériques adaptés aux pratiques touristiques actuelles.

Objectifs :

L'objectif global de ce projet est la mise en œuvre d'une stratégie marketing permettant d'améliorer la promotion et la visibilité de la destination touristique de la Montagne Noire, en vue de générer de l'activité économique sur le territoire.

Modalités de mise en œuvre :

Plusieurs actions seront mises en place :

- Création graphique et impression d'un guide touristique
- Création graphique et impression de flyers pour les événements de randonnées de l'Office Intercommunal de Tourisme de la Montagne Noire
- Refonte du site internet et traduction en anglais et espagnol
- Reportage photographique
- Réalisation de goodies

Résultats attendus :

Les résultats attendus sont

- L'augmentation du CA de l'Office Intercommunal de Tourisme de la Montagne Noire (+100%) et de ses partenaires concernant les événements de randonnées
- L'augmentation du nombre d'utilisateurs du site internet (+20%)
- L'augmentation de la proportion d'utilisateurs étrangers pour le site internet (12%)
- L'augmentation du nombre d'abonnés sur les réseaux sociaux de l'Office Intercommunal de Tourisme de la Montagne Noire (Facebook et Instagram) (+20%)

Rappel du projet : Communication : Site internet, matériel informatique, brochure, vidéo...

Coût du projet	28 437.70€
Leader	18 200.13€
CDC Montagne Noire	4 550.03€
Auto-financement	5 687.54€

Principe de sélection	Critère de sélection	Éléments d'appréciation	Liste Arguments*
Renforcer les liens sur le Carcassonnais pour un développement Équilibré du territoire	Articulation rurale/urbaine Dimension collective du projet Actions visant à décloisonner le territoire et à promouvoir des approches pluri-acteurs et pluri-secteurs d'activités Impact territorial	- Aucune articulation rural/urbain : 0 - Projet ayant des retombées sur plusieurs parties du territoire : 5 - Articulation rural /urbain respectée : 10 - Pas de dimension collective : 0 - Projet regroupant au moins 5 partenaires : 5 - Projet regroupant plus de 5 partenaires dans des activités différentes : 10 - Actions ne décloisonnant pas le Territoire (moins de 10 acteurs) : 0 - Actions promotionnant au moins 10 acteurs dans au moins 5 secteurs d'activités différentes : 5 - Actions promotionnant plus de 10 acteurs dans au moins 10 secteurs d'activités différentes : 10 - Projet impact communal : 0 - Projet impact intercommunal : 5 - Projet impact intercommunautaire : 10	Hébergement, restaurants, cafés, activités, nature, patrimoine, festivals, gastronomie, viticulture... Hébergement, restaurants, cafés, activités, nature, patrimoine, festivals, gastronomie, viticulture...
Développer l'économie sur le Carcassonnais	Maintien ou création d'emplois	- Pas d'emplois salariés : 0 - Maintien d'au moins 1 emploi : 5 - Création d'emplois : 10	2 salariés
Préserver l'environnement	Approche environnementale du projet et respect des documents cadre du territoire	- Le projet ne fait référence aux documents cadres du territoire et n'a pas d'approche environnementale : 0 - Le projet a une approche environnementale ou respect des documents cadre : 5 - Le projet a une approche environnementale et fait référence aux documents cadre du territoire : 10	Document cadre : Document de mise en œuvre du GAL ou SLOT

Résultat du vote : (16 personnes votantes)

Votants	Note	Votants	Note
1	6,42	10	5
2	5	11	5
3	5,71	12	7,14
4	5	13	6,42
5	5	14	6,42
6	5	15	10
7	7,14	16	4,28
8	5	Total	92.14
9	3,57	/ 16	5.75

Rappel : Un projet dont la note finale moyenne serait en dessous de 1.5 sera automatiquement éliminé. Si celui-ci correspond à la stratégie du GAL, il pourra toutefois être retravaillé par le porteur de projet en fonction des préconisations du comité technique et du comité de programmation pour être présenté une nouvelle fois.

Avis du comité technique : Réfléchir à la stratégie de développement touristique avant de concrétiser le plan de communication.

Veiller à faire le lien sur les différents labels : Bienvenue à la ferme, Bio, Pays Cathare...

Suite au vote, le projet est approuvé à l'unanimité.

Coopération inter GAL sur le Canal du Midi

Enjeux :

Fiche n°5 : « Renforcer l'ouverture du territoire et son lien vers l'extérieur » : coopération

Objectif stratégique : Renforcer les liens de la nouvelle Région à travers un site emblématique : le Canal du Midi

Objectifs opérationnels :

- Concevoir, mettre en œuvre et promouvoir des approches et des produits communs et/ou complémentaires avec d'autres territoires LEADER (GAL Terroirs du Lauragais, GAL de l'Est Audois, GAL Haut Languedoc et Vignobles).
- Promouvoir le territoire- au-delà de la seule image portée par la Cité- au sein d'autres régions européennes.

Effets attendus :

- La fréquentation et les retombées économiques du Canal du Midi sont amplifiées.
 - Les outils communs et la mise en réseau d'acteurs sont développés.
 - Les richesses et les potentialités du territoire sont mieux connues des Territoires et Pays voisins.
- Description de l'action de coopération interterritoriale : réalisation et promotion d'outils communs sur le Canal du Midi.

Le projet :

Modalité de mise en œuvre :

- Création d'un film générique à vocation touristique sur le Canal du midi : dossier porté par le Comité Régional du Tourisme d'Occitanie en lien avec le Comité de Bien du Canal, comité présidé par la Préfecture de Région

Objectifs :

- Valoriser l'image globale de la destination touristique Canal du Midi sous l'angle historique, patrimonial, culturel et naturel,
- Expliquer au-delà des usages et pratiques touristiques ce qu'est le Canal du Midi (cadre de vie).

Résultats attendus :

- Une communication présentant **tous** les atouts touristiques du Canal sur **l'ensemble de son linéaire**.
- Mise en réseau de tous les territoires bordés par le Canal.
- Dynamisme de ce support assuré par le CRT, organisme reconnu compétent et légitime pour la promotion du Canal du Midi.
- Meilleure visibilité du Canal du Midi tant dans les médias classiques que sur les réseaux sociaux.

Pour des raisons de simplification administrative, Le GAL des Terroirs Lauragais et le Gal du Pays Carcassonnais soutiendront financièrement le projet du CRT avec l'appui technique des autres GAL de la coopération, VNF et SICOVAL.

Pour l'étude sur la zéro émission du transport fluvial du Canal du Midi, c'est le GAL de l'Est audois qui soutiendra financièrement ce projet avec l'appui technique des autres GAL.

Aussi, pour la partie qui nous concerne financièrement, nous vous demanderons de bien vouloir voter en opportunité ce projet avec le plan de financement suivant :

Budget total : 40 000€ HT divisé sur 2 GAL :

Dossier à déposer auprès du GAL Carcassonnais

Dépenses	HT	TVA	TTC	Recettes	
Réalisation de vidéos promotionnelles sur le canal du Midi (film, teaser, etc.)	16 666,67	3333,33	20 000,00	LEADER : 80%	16 000 €
Proratisation : 50% Carcassonnais				Autofinancement CRT	4 000 €
Total dépenses	16 667 €	3 333 €	20 000 €	Total recettes	20 000 €

Principe de sélection	Critère de sélection	Éléments d'appréciation	Arguments
Renforcer les liens sur le Carcassonnais pour un développement équilibré du territoire	Dimension Collective Actions visant à décloisonner le territoire et à promouvoir des approches pluri-acteurs et pluri-secteurs d'activité	<ul style="list-style-type: none"> • Pas de dimension collective : 0 • Projet regroupant au moins 5 partenaires : 5 • Projet regroupant plus de 5 partenaires dans des activités différentes : 10 <hr/> <ul style="list-style-type: none"> • Actions ne décloisonnant pas le Territoire (moins de 10 acteurs) : 0 • Actions promotionnant au moins 10 acteurs dans au moins 5 secteurs d'activités différentes : 5 • Actions promotionnant plus de 10 acteurs dans au moins 10 secteurs d'activités différentes : 10 	<p>CRT, 4 GAL, VNF, SICOVAL, Préfecture de Région + pour le suivi : ADT 3 Dpts, OT Territoire</p> <p>Tous les acteurs le long du Canal du Midi</p>
Innover sur le Carcassonnais	Le projet est innovant au regard de l'existant	<ul style="list-style-type: none"> • Le projet n'est pas innovant en regard de l'existant : 0 • Le projet est innovant car il répond au moins à 2 des définitions proposées ci-dessous : 5 • Le projet est innovant car il répond à plus de 2 définitions proposées ci-dessous : 10 	Pas de film générique valorisant le Canal du Midi dans l'intégralité de son linéaire à ce jour !

Evaluation	Le projet prévoit des moyens d'évaluation et de capitalisation	<ul style="list-style-type: none"> • Pas de moyens d'évaluation ou de capitalisation prévues : 0 • Le projet présente une grille avec au moins un indicateur de résultat et un effet attendu : 5 • Le projet présente une grille d'indicateurs de résultats, des effets attendus et un moyen de capitalisation de l'action : 10 	Nombre de vues, de partages avec les acteurs, capitalisé par les acteurs institutionnels du tourisme : CRT, ADT et OT.
-------------------	--	---	--

Résultat du vote : (17 personnes votantes) :

Votants	Note	Votants	Note
1	8,75	11	8,75
2	8,75	12	8,75
3	5	13	8,5
4	8,75	14	7,5
5	8,75	15	8,75
6	6,25	16	7,5
7	10	17	8,75
8	3,75		
9	10	Total	137.25
10	8,75	/ 17	8.07

Rappel : Un projet dont la note finale moyenne serait en dessous de 3 sera automatiquement éliminé. Si celui-ci correspond à la stratégie du GAL, il pourra toutefois être retravaillé par le porteur de projet en fonction des préconisations du comité technique et du comité de programmation pour être présenté une nouvelle fois.

Suite au vote, le projet est approuvé à l'unanimité.

3. Transfert financier entre FA1/ FA2 et FA 4

Fiche 1 : Améliorer la qualité et la modernité des sites et produits existants

6 617.48€



Fiche 4 : Faire connaître en interne et en externe, les richesses du territoire et de ses productions, pour attirer des visiteurs et des consommateurs

Fiche 2 : Développer une offre économique structurante dans les domaines touristique, agricole et agritouristique, complémentaire à Carcassonne, sur l'ensemble du Carcassonnais

7 862.27€

Avis favorable du COTEC
Les membres du comité de programmation valident le transfert financier.

4. Point sur les autres projets en liste d'attente/ point financier 2021 – 2022

Liste d'attente (montant estimatif)	
VINEOC, Jérôme Jaune à Villardonnel	50 000,00€ Leader
Mairie d'Alairac	10 000,00€ Leader
Bistrot le Plantchot, Pépieux	80 000,00€ Leader
Association Tourisme et Cadre de vie	35 000,00€ Leader
Mairie de Villesèquelande	80 000,00€ Leader
Domaine de Massiac à Azille	100 000,00€ Leader
Domaine de Fourtanier à Val de Dagne	20 000,00€ Leader
Maison d'Hôtes Château de Villeneuve 2ème phase	80 000,00€ Leader
Le Parc Australien	15 000,00€ Leader
Mairie de Cabrespine : lieu mixte accueil vélos et Fournil	100 000,00€ Leader
St Jacques Musique Laure Minervois	20 000,00€ Leader
Domaine Massamier La Mignarde Pépieux	100 000,00€ Leader
Domaine de Roquenegade Val de Dagne	20 000,00€ Leader
Magasin Le Clos de l'Abbaye Caunes Minervois	30 000,00€ Leader

Les membres du comité de programmation ont fait part de leur intérêt pour ces projets.

2021 – 2022 : une nouvelle enveloppe

Comme nous vous l'avions déjà dit avec cependant des réserves, nous vous confirmons qu'il y aura bien une nouvelle enveloppe financière européenne sur les années 2021 – 2022 (certainement prise en partie sur la programmation 2021 – 2027 ET sur le plan de relance) mais nous gardons le même document de mise en œuvre 2014-2020, ceci afin de continuer à être le plus réactif possible dans cette période difficile.

Pour le moment, nous ne connaissons pas la hauteur de l'enveloppe : plus d'infos dans les semaines qui viennent 😊

Pas de remarques du COTEC, ni du COPROG.

4.Point financier sur les 6 fiches actions

Fiche 1 Améliorer la qualité et la modernité des sites et produits existants

	RLAN	FEADER	Région	Département	Autres Co/Financiers	Auto-Financement Co/financement public	Carcassonne Agglo	CDC Montagne Noire	Auto-Financement	Coût Total	Date opportunité	Envoi leader pour programmation	Date de programmation	Date convention	Date début de travaux	Envoi service pour paiement	Etat dossier
ÉDÉbut programme		361 000,00	46 237,00	58 932,74	67 091,98	10 721,52	32 157,01	5 720,67	185 484,15	901 459,81							
Moulin à Papier	190217CR0910176	12 928,00	1616,00	0,00	0,00	0,00	0,00	1616,00	4 040,00	8 625,00	20/06/2016	12/07/2016	26/06/2017	24/01/2017	20/01/2017	01/06/2018	Soldé
Camping de Villegly	190218CR0910149	5 520,00	0,00	0,00	0,00	0,00	1380,00	0,00	1725,00	8 625,00	20/06/2016	12/12/2017	18/06/2018	10/10/2018	04/10/2017	21/11/2018	Soldé
Le Rivassel	190218CR0910042	30 485,28	0,00	0,00	0,00	0,00	7 621,32	0,00	9 526,65	47 633,25	10/10/2016	31/10/2016	12/03/2018	23/03/2018	01/12/2016	01/10/2018	Soldé
Solde au 11/12/16		312 066,72															
Transfert fiche 3 (12/12/16)		69 000,00															
Solde au 13/12/16		381 066,72															
Mairie de Limousis	190217CR0910163	10 291,20	0,00	0,00	0,00	2 572,80	0,00	0,00	4 656,00	17 520,00	06/06/2017	28/03/2017	26/06/2017	27/10/2017	07/07/2017	12/11/2017	Soldé
Camping La Pujade	190217CR0910162	18 430,48	0,00	0,00	0,00	0,00	4 607,62	0,00	5 759,53	28 797,63	06/03/2017	28/03/2017	18/06/2018	10/10/2018	31/01/2017	22/10/2018	Soldé
Boémia	190217CR0910281	13 250,12	0,00	0,00	0,00	0,00	3 312,53	0,00	4 140,66	20 703,31	20/06/2017	25/07/2017	18/06/2018	10/10/2018	25/05/2018	21/11/2018	Soldé
Mairie de Fontiers	190217CR0910278	28 967,12	0,00	0,00	SYADEN 15000€	0,00	0,00	0,00	10 991,81	54 958,93	26/06/2017	25/07/2017	15/10/2018	12/03/2019	14/11/2018		Programmé
Eaurizon	190217CR0910334	149 627,12	24 621,00	0,00	DIRECCTE 5283,85	0,00	7 501,94	0,00	46 758,52	233 792,43	26/06/2017	29/04/2019	14/10/2019	03/02/2020	04/01/2020	21/04/2020	DPP
Mairie de Moussoulens	190217CR0910341	32 947,18	0,00	0,00	0,00	0,00	FPIC 8651,22€	0,00	10 399,63	51 998,03	16/10/2017	30/10/2017	15/10/2018	18/01/2019	17/10/2017	20/09/2019	Soldé
Solde au 15/10/17		127 553,50															
Transfert fiche 2 (16/10/17)		19 700,20															
Transfert fiche 4 (16/10/17)		39 960,91															
Solde au 17/10/17		187 214,61															
Mairie d'Aragon	190218CR0910174	76 993,65	0,00	58 932,74	DETR 45 405,03	0,00	0,00	0,00	45 332,95	226 664,37	01/12/2017	07/09/2018	15/10/2018	18/01/2019	27/08/2018	14/09/2020	ASP
Solde au 04/03/18		110 220,96															
Transfert fiche 4 (05/03/18)		10 000,00															
Solde au 06/13/18		100 220,96															
Camping de Saisac	190219CR0910061	14 031,08	0,00	0,00	1403,10	0,00	0,00	2 104,67	4 384,74	21 923,59	18/06/2018	19/11/2018	18/03/2019	05/06/2019	14/05/2018		DP 100%
Solde au 22/07/18		86 189,88															
Transfert fiche 4 (23/07/18)		50 000,00															
Solde au 23/07/18		36 189,88															
Maison de la Truffe	190219CR0910002	32 275,56	0,00	0,00	0,00	8 148,72	0,00	0,00	10 185,89	50 929,45	15/10/2018	12/11/2018	09/12/2019	21/07/2020	27/11/2018	08/09/2020	Soldé
Solde au 24/07/18		3 914,32															
Transfert fiche 2 (10/12/18)		27 593,51															
Solde au 10/12/18		31 507,83															
Gouffre de Cabrespine	190219CR0910151	30 934,40	0,00	0,00	0,00	0,00	7 733,60	0,00	9 667,00	48 335,00	15/10/2018	22/07/2019	14/10/2019	17/02/2020	17/12/2018	12/04/2020	Soldé
Solde au 10/12/18		573,43															
Réallocation enveloppe R		196 623,00															
Solde au 01/01/19		197 196,43															
Moulin à Papier V2	190219CR0910090	49 663,05	20 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00	2 000,00	17 915,77	89 578,82	18/03/2019	08/04/2019	17/06/2019	23/09/2019	20/03/2019		Programmé
Solde au 18/03/19		147 533,38															
Transfert fiche 2 (14/10/2019)		40 000,00															
Solde au 24/01/2020		107 533,38															
Transfert fiche 2 (02/03/20)		100 000,00															
Solde au 02/03/20		7 533,38															
Transfert fiche 4 (12/10/20)		423,24															
Solde au 12/10/2020		7 110,14															
Transfert fiche 4 (14/12/20)		6 617,48															
Solde au 11/12/2020		492,66															

	Nbre dossier	FEADER	TOTAL
Dossier en opportunité	0	0,00 €	0,00 €
Dossier programmé en cours de réalisation	1	28 967,12 €	54 958,93 €
Dossier en paiement partiel	2	199 290,17 €	323 371,25 €
Dossier en paiement 100%	1	14 031,08 €	21 923,59 €
Dossier en paiement PASS LEADER	0	0,00 €	0,00 €
Dossier payé 80% PASS LEADER	0	0,00 €	0,00 €
Dossier Soldé	10	264 055,87 €	501 206,04 €
TOTAL	14	506 344,24 €	901 459,81 €

Fiche 5 : Renforcer l'ouverture du territoire et son lien avec l'extérieur

	RLAN	FEADER	Région	Carcassonne Agglo	CDC Montagne Noire	Auto-Financement MOP	Auto-Financement	Coût Total	Date opportunité	Envoi leader pour programmation	Date de programmation	Date convention	Date début de travaux	Envoi service pour paiement	Etat dossier
€Début de programme		92 000,00 €						143 750,00 €							
Coopération Canal du Midi	190319CR0910002	6 151,68	0,00	0,00	0,00	1537,92	0,00	7 689,60	12/03/2018	10/07/2018	12/10/2020	21/07/2020			ASP
CRT		16 000,00	0,00	0,00	0,00	4 000,00	0,00	20 000,00	07/10/2020						
Solde dispo 24/01/20		69 848,32 €													

	Nbre dossier	FEADER	TOTAL
Dossier en opportunité	1	16 000,00 €	20 000,00 €
Dossier programmé en cours de réalisation	0	0,00 €	0,00 €
Dossier en paiement 100%	1	6 151,68 €	7 689,60 €
Dossier en paiement PASS LEADER	0	0,00 €	0,00 €
Dossier payé 80% PASS LEADER	0	0,00 €	0,00 €
Dossier Soldé	0	0,00 €	0,00 €
TOTAL	2	22 151,68 €	27 689,60 €

Fiche 6 : Faire vivre ce lien à travers une animation et une gestion de proximité

	RLAN	FEADER	Région	Département	Auto-Financement	Coût Total	Date opportunité	Envoi leader pour programmation	Date de programmation	Date convention	Date début de travaux	Envoi service pour paiement	Etat dossier
€Début de programme		462 400,00	56 796,22		56 796,22	567 962,16							
Animation Gestion 2015-2016	190414CR0910010	142 149,31	17 768,66	0,00	17 768,66	177 686,63	15/04/2016	27/05/2016	12/12/2016	15/01/2017	02/11/2015	21/01/2017	Soldé
Animation Gestion 2017	190417CR0910012	102 804,64	12 850,58	0,00	12 850,58	128 505,79	06/03/2017	31/01/2017	31/10/2017	13/09/2017	01/01/2017	01/02/2018	Soldé
Animation Gestion 2018	190418CR0910011	103 970,91	12 996,37	0,00	12 996,37	129 963,64	11/12/2017	02/02/2018	18/10/2018	07/12/2018	01/01/2018	30/01/2019	Soldé
Animation Gestion 2019	190419CR0910006	105 444,88	13 180,61	0,00	13 180,61	131 806,10	07/12/2018	04/03/2019	14/10/2019	20/07/2020	01/01/2019	28/05/2020	Soldé
Solde dispo au 10/12/18		8 030,26											
Réallocation enveloppe R		163 852,50											
Solde dispo au 01/01/19		171 882,76											
Animation Gestion 2020	190420CR0910012	108 186,52	13 523,32		13 523,32	135 233,15	09/12/2019	03/07/2020	14/01/2020				Prog
Solde dispo au 24/01/20		63 696,24											

	Nbre dossier	FEADER	TOTAL
Dossier en opportunité	0	0,00 €	0,00 €
Dossier programmé en cours de réalisation	1	108 186,52 €	135 233,15 €
Dossier en paiement 100%	0	0,00 €	0,00 €
Dossier en paiement PASS LEADER	0	0,00 €	0,00 €
Dossier payé 80% PASS LEADER	0	0,00 €	0,00 €
Dossier Soldé	4	454 369,74 €	567 962,16 €
TOTAL	5	562 556,26 €	703 195,31 €

Pour faire simple 😊

Au 04 décembre 2020 (sur les FA1 -2 - 4) :

Solde disponible	492,66€	1 786 664,84€
Dossiers votés en opportunité en cours de réalisation	220 459,43€	
Dossiers programmés en cours de réalisation	794 772,11€	
Demandes de paiement partiel	199 290,17€	
Demande de paiement 100%	133 939,36€	
Dossier soldé	438 203,77€	

Les membres du comité de programmation valident les maquettes financières.

Avenant à la convention :

Nous devons faire un avenant à la convention de gestion :

- Suite au changement des membres du comité de programmation.
- Suite à une modification de la version 11 du PDR Languedoc-Roussillon (approuvée le 06 novembre 2020), rendant éligible les dépenses d'investissement sur la mesure coopération de LEADER (19.3). FA5.

Les membres du comité de programmation valident les modifications de la convention de gestion.

6. Tableau récapitulatif des nouveaux porteurs de projets rencontrés entre le 05/10 et le 07/12/20

Un tableau récapitulatif des **9 nouveaux porteurs de projets** (rencontrés entre le 05 octobre 2020 et le 07 décembre 2020, dates des COTEC) est remis aux membres du COPROG.

Remarques du COTEC : Mairie de Villesèquelande : le souhait de développer une boucle de promenade artistique depuis le Canal du Midi jusqu'au village : Florence Crouzat nous informe d'une fiche-action « Valorisation culturelle Art contemporain » dans le Plan Canal.

Les membres du comité de programmation ont fait part de leur intérêt pour ces projets.

7. Questions diverses

Coopération avec le GAL Sud Touraine :

Chédigny est le seul Village-Jardin remarquable de France et ceci depuis plusieurs années.

Avec le dossier LEADER, Fontiers Cabardès s'est lancé dans la végétalisation du village avec la participation des habitants et associations, ce qui a donné aussi naissance à une association de valorisation du patrimoine tant architectural que paysager et la prévision de participer aux prochaines manifestations de « Week end jardins » et les journées du patrimoine.

L'intérêt pour Fontiers Cabardès de coopérer avec Chédigny :

-Mieux comprendre la démarche : malgré l'engouement pour le projet, certains ont encore du mal à intégrer toutes les retombées de cette réalisation : il paraît donc important que les élus et habitants impliqués depuis le début dans cette aventure puissent échanger avec leurs pairs et voir de visu une réalisation concrète réalisée depuis plusieurs années. Nous solliciterons également des élus de Carcassonne Agglo afin, nous aussi, de donner envie à d'autres villages de notre territoire.

-Créer un véritable lien entre ces 2 villages pour entériner une collaboration durable et peut être à moyen terme, réaliser une communication commune pour entraîner derrière eux d'autres villages et ainsi, sauvegarder notre patrimoine rural français et développer une économie locale dans nos campagnes.

L'intérêt pour Chédigny de coopérer avec Fontiers Cabardès :

-Une réalisation concrète : si Chédigny reçoit beaucoup de visites, de demandes d'informations de la part d'autres communes, aucun village à ce jour n'est passé dans la phase concrète. Grâce au programme LEADER, Fontiers est déjà concrètement dans la démarche et donc, les échanges n'en seront que plus intéressants.

-La culture, le patrimoine, les activités de pleine nature pour le développement touristique : Ils sont intéressés par la découverte de notre activité culturelle rurale (Théâtre dans les vignes, Le Chat Barré, Guitares à travers chants, Jazz à Roquefère, sentiers de randonnées thématiques comme Mayronnes ou Villar en Val), de nos activités ludiques autour du patrimoine comme le Moulin à papier ou par la valorisation des produits locaux à travers les Bistrots de Pays.

Si les techniciennes du GAL Sud Touraine étaient enthousiastes pour cette coopération, nous attendons le résultat des élections municipales pour avoir l'avis des élus.

Chose faite à ce jour : ils se rappellent très bien de notre passage dans le village (Mireille Rebola élue à la Mairie de Fontiers et Valérie Lafon) et sont ravis à la perspective de coopérer avec nous.

Une visioconférence à effectif réduit est prévue en fin d'année pour débattre des actions concrètes à mettre en place.



FONTIERS CABARDES

Les membres du COPROG ont fait part de leur vif intérêt pour cette coopération.

EVALUATION 2014 – 2020 :

La Région Occitanie va commencer l'évaluation de son programme européen durant l'année 2021 : ils ne demandent pas formellement à chaque GAL d'en réaliser une pour leur propre structure mais après concertation, la plupart de nos confrères ont décidé d'en réaliser une afin d'aider à la concrétisation d'un nouveau programme sur la période 2023-2027.

Selon la réponse du COTEC et du COPROG, il faudrait lancer l'appel d'offre pour recruter un consultant en début d'année 2021.

Avis favorables du COTEC et du COPROG.

Calendrier rencontres du GAL du Carcassonnais pour 2021

Remise des dossiers	Vendredi 05 mars 2021
COTEC:	Lundi 22 mars 2021
COPROG:	Lundi 29 mars 2021



Remise des dossiers	Vendredi 04 juin 2021
COTEC:	Lundi 21 juin 2021
COPROG:	Lundi 28 juin 2021

Remise des dossiers	Vendredi 17 septembre 2021
COTEC:	Lundi 04 octobre 2021
COPROG:	Lundi 11 octobre 2021



Remise des dossiers	Vendredi 19 novembre 2021
COTEC:	Lundi 06 décembre 2021
COPROG:	Lundi 13 décembre 2021

L'équipe du Pays Carcassonnais vous remercie de votre présence et vous souhaite de joyeuses fêtes de fin d'année

